



Je voudrais imposer une médiation comment faire

Par **delassia**, le **03/09/2010** à **21:08**

Bonjour,

Je suis séparée depuis un an et demi, j'ai 2 enfants. Le papa a refait sa vie et a une nouvelle compagne.

Nous sommes passés devant un juge en novembre 2009, et ensuite, j'ai ressaisi le juge pour les droits de visites, et aussi parce que mon ex n'a pas arrêté de m'insulter et pleins de choses méchantes. Nous sommes passés au tribunal en mai 2010.

Mais avant nous sommes passés avec nos avocats devant une médiatrice pour régler le conflit. Et de la mon ex a fait sa victime et a dit des propos méchants, nos avocats et la médiatrice, nous ont conseillé de voir un médiateur familial, chose à laquelle j'ai tout de suite été ok mais pas lui.

Depuis, 4 mois, à chaque fois que j'emmène les enfants, c'est des menaces, il me parle comme un chien etc etc, ça fait 2 mois que je suis sur traitement pour ma tension.

En emmenant les enfants, il me dit en me criant dessus : "que fais-tu de la pension, c'est des poux, il devrait avoir honte d'avoir une mère comme toi, sale fille etc etc "

Tout à l'heure, je lui ai dit que j'allais faire appel à un médiateur mais il ne veut pas, car il

n'aime pas tout ce qui est phsy etc. Et, je voudrais lui imposer car cette situation me rend mal.

Que dois-je faire ? a-t-il une autre solution ?

Merci de vos conseils